

**ALES Samuelle**  
PE2, groupe A  
Tuteur: M. Thyss

**COMMENT ENSEIGNER  
L'ORAL  
AU CYCLE 3?**

I.U.F.M de l'Académie de Montpellier  
Centre de MENDE  
Année 2002-2003  
**MOTS CLES:**

Oral comme objet d'apprentissage, des oraux, évaluation, le conseil des enfants, l'exposé, le débat régulé.

### **RESUME:**

L'oral peut être considéré sous différents angles:

- l'oral comme outil, au service d'autres apprentissages,
- l'oral comme expression de soi,
- l'oral comme objet d'apprentissage.

Je m'intéresse dans ce mémoire à l'oral comme objet d'apprentissage, m'intéressant aux pratiques de classe et cherchant des idées nouvelles pour répondre à une véritable didactique de l'oral.

### **UBERSICHT:**

Die mündlicher Sprachgestaltung kann unter verschiedenen Gesichtspunkten betrachtet werden:

- sie kann Mittel sein, um andere Lehrziele zu erreichen,
- oder Möglichkeit, Gefühle auszudrücken,
- sie kann aber auch selbst Lehrziele sein.

In der vorliegenden Arbeit beschäftige ich mich mit diesem letzten Aspekt der mündlichen Sprachgestaltung, wobei ich mich insbesondere vorübungen in der Klasse interessiere. Für diese sollen neue Ideen entwickelt werden, die den Anforderungen einer wirklichen Pädagogik der mündlichen Sprachgestaltung gerecht werden.

Mention et opinion motivée du jury:

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	1
<b>I. LA PROPOS DE L'ORAL</b> .....	2
<b>Qu'est ce que l'oral?</b> .....	2
1/Les caractéristiques de l'oral par rapport à l'écrit.....	2
2/La complexité de l'oral.....	2
3/Pas un oral mais des oraux.....	4
4/L'oral et son évaluation.....	4
<b>Pourquoi enseigner l'oral?</b> .....	5
1/d'un point de vue théorique.....	5
2/Ce qu'en disent les institutions officielles.....	6
3/Pourquoi est il difficile d'enseigner l'oral?.....	8
<b>II. Pratiques de classe</b> .....	9
<b>Présentation de pratiques et l'oral qu'elles favorisent</b> .....	10
1/Activités favorisant l'oral comme outil d'apprentissage.....	10
2/Activités favorisant l'oral comme expression de soi.....	10
3/Activités favorisant l'oral comme objet d'apprentissage.....	11
<b>Analyse de pratiques</b> .....	12
1/Le conseil des enfants.....	12
2/L'exposé: .....	15
3/Le débat régulé: essai de mise en place d'une séquence didactique.....	19
<b>CONCLUSION</b> .....	30
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	

## INTRODUCTION

Les nouvelles instructions officielles accordent aujourd'hui une place importante à l'oral, ils soulignent le fait qu'il faut construire les savoirs-faire concernés car la prise de parole ne s'improvise pas et demande une technique particulière. Pour cette raison, lors de mon année de pratique en 2001-2002, en tant que liste complémentaire, j'ai participé au projet départemental concernant la langue orale au cycle 2, GS et CP. Tout au long de l'année des séances ont été pratiquées dans divers classes par les enseignants pour évaluer des compétences langagières et essayer de proposer des remédiations. Ainsi ce travail a abouti à un outil, au service des enseignants souhaitant mettre en place une didactique de l'oral au cycle des apprentissages fondamentaux. Suite à ce projet, je me suis interrogée sur les apprentissages de l'oral au cycle 3, j'ai donc choisi pour ce mémoire de faire des recherches concernant la didactique de l'oral au cycle des approfondissements.

Concernant l'oral dans les classes, j'ai pu faire le constat suivant: en maternelle, il existe une véritable didactique de l'oral pour 'apprendre à parler et à communiquer'. Ensuite l'oral est rarement un objet d'enseignement et correspond surtout à un moyen, utilisé par les enseignants pour conduire différents apprentissages. Les compétences langagières sont rarement considérées comme des objectifs, l'oral reste au service d'autres apprentissages.

Face à ce constat, je me suis donc posé la question suivante: comment enseigner l'oral au cycle3? Quelles situations mettre en place afin d'aider les élèves à progresser dans la maîtrise de l'oral?

Tout au long des stages j'ai pu observer différentes pratiques de l'oral et mon choix se porte sur l'étude des genres sociaux de l'oral (conseil des enfants, exposé, débats) qui requièrent une structure d'écoute et d'interventions orales: cadre plus formel et structuré et non l'oral comme expression de soi (improvisation théâtrale...) ou l'oral comme outil.

J'ai tout d'abord observé et analysé des pratiques déjà en place pour essayer d'apporter quelques idées nouvelles afin de placer l'oral comme objet d'apprentissage. Pour moi, l'observation était nécessaire mais pas suffisante, j'ai donc décider de mettre en place une séquence didactique dont les objectifs principaux seraient des compétences langagières orales.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

## I.A PROPOS DE L'ORAL

### QU'EST CE QUE L'ORAL?

#### **1/Les caractéristiques de l'oral par rapport à l'écrit:**

La linguistique a permis un nouveau regard sur l'oral: l'oral n'est pas un écrit dégradé, il a son propre code avec ses propres marques ( linguistiques et communicationnelles).

Mais aujourd'hui la différence entre l'écrit et l'oral ne se situe plus dans les situations de communication: directe avec un locuteur présent pour les échanges oraux et différée avec un locuteur absent pour les échanges écrits. En effet les technologies de l'information et de la communication remettent en cause ces distinctions avec l'utilisation des répondeurs téléphoniques qui permettent un oral différé, avec internet qui utilise une communication écrite directe, à peine différée. La distinction concerne plutôt des types de discours et des pratiques discursives différentes.

- discours se construit à plusieurs.

- contexte, rôle important.

se référer à Orecchioni

## **2/La complexité de l'oral:**

L'oral ne se réduit pas à une émission sonore, la compétence langagière orale est double:

- linguistique :connaissances phonologiques, morphologiques et syntaxiques.

- communicationnelle: règles discursives, psychologiques, culturelles et sociales qui régissent l'utilisation de la parole en fonction des contextes.

S'ajoutent à ces compétences langagières d'autres éléments importants dans une interaction verbale: des éléments corporels avec les gestes, les mimiques, des éléments voco - acoustiques avec les intonations, la vitesse d'élocution... L'oral est donc 'multicanal': il combine des moyens linguistiques, communicationnels, kinésiques et paralinguistiques.

### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Nous distinguons différentes composantes de la prise de parole<sup>1</sup>:

- Pragmatiques: comprendre l'enjeu de la situation, la tâche langagière requise par la situation, donner du sens à sa prise de parole, choisir la ( ou les) conduite(s) discursive(s) adaptée(s).

- Discursives: maîtriser la ( ou les) conduite(s) discursive(s) requise(s) par la situation: narrative, explicative ou argumentative...

- Linguistiques: maîtriser les formes linguistiques adaptées à la situation et requises par la conduite discursive choisie: syntaxe, lexique, intonation.

- Métalinguistiques: contrôler son discours et agir sur sa production pour s'adapter à l'interlocuteur ou mieux exprimer sa pensée.

- Travail sur soi: oser prendre les risques requis par la prise de parole, maîtrise le volume de sa voix, son débit, son geste et son regard.

J Dolz et B Schneuwly<sup>2</sup> ajoutent d'autres moyens non linguistiques intervenant dans la

---

<sup>1</sup> Groupe oral-Créteil '*Enseigner l'oral à l'école primaire.*', p21.

<sup>2</sup> Dolz J., Schneuwly B. '*Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*', p57.

communication orale: la position des locuteurs, leur aspect extérieur ( vêtements, coiffure...) et l'aménagement des lieux.

Si progressivement les moyens verbaux et linguistiques deviennent dominants, les autres moyens ( kinésiques) ne disparaissent pas pour autant. Nous savons que la compétence de communication est la première dans le développement de l'individu et précède la compétence linguistique: l'enfant communique d'abord avec sa mère à travers des interactions non verbales et apprend à parler ensuite.

L'élève se trouve donc face à une tâche bien complexe lorsqu'il va s'exprimer devant le groupe classe, mais aussi en atelier et en relation duelle.

### **3/Pas un oral, mais des 'oraux':**

- l'oral est un outil au service des apprentissages ( structure la pensée, permet d'apprendre à l'autre, permet d'élaborer une pensée commune).

- l'oral est un objet d'apprentissage: s'exprimer dans différents contextes .Les objectifs d'une telle séance sont spécifiques à l'oral, les compétences visées sont communicationnelles, langagières orales.

Oralisation ( on prête sa voix à un texte produit par quelqu'un d'autre, comme pour la récitation, la lecture à haute voix) ou production verbale orale ( l'émetteur est lui même le producteur de son discours, comme dans le débat...).

- l'oral est l'expression de soi, sert à construire son identité ( improvisation théâtrale...).

### **L'oral monogéré ou polygéré:**

- L'oral monogéré: le discours est pris en charge et généré par un seul émetteur. Il se construit en référence aux conduites discursives: raconter, décrire, expliquer, argumenter.. ( l'exposé...)

- L'oral polygéré: le discours se construit à plusieurs. La position des participants n'est pas fixée à l'avance et évolue au cours de l'interaction. (Le débat non préparé...)

### **4/L'oral et son évaluation:**

---

*Argument de commutateur inconnu.*

*Erreur !*

Etant donné les recherches récentes concernant le domaine de l'oral, l'évaluation de celui-ci est encore difficile:

- Nous savons que les instruments servant à évaluer sont nécessaires: pour une évaluation plus objective; pour relever et noter les réussites et difficultés des élèves afin de pouvoir mieux les aider; pour une plus grande équité entre les élèves car ils sont ainsi évalués selon les mêmes critères; ces instruments permettent une pédagogie plus active car les élèves connaissent leurs difficultés et réussites et peuvent ainsi prendre en charge leur apprentissage.

Pourtant des outils manquent pour analyser cette langue orale et souvent sont calqués sur ceux utilisés pour évaluer l'écrit.

- Contrairement à l'écrit, l'oral ne se prête pas à un réexamen attentif, sauf si l'on fait un enregistrement, qui est perçu comme lourd à mettre en place. **Erreur !**

### **Argument de commutateur inconnu.**

- De plus une question se pose pour définir des objectifs d'apprentissage et choisir les critères pertinents pour évaluer l'oral car ses caractéristiques sont encore mal connues des enseignants.

- S'ajoute à tout cela l'importance de l'implication personnelle: certains enfants n'osent pas ou ne se risquent pas à prendre la parole.

L'évaluation de l'oral nécessite donc des recherches plus approfondies, plus spécifiques à ce domaine et un investissement important et nécessaire de la part de l'enseignant.

## **POURQUOI ENSEIGNER L'ORAL**

### **1/D'un point de vue théorique**

- L'expression orale est une partie de la maîtrise de la langue, il s'agit d'une compétence transversale. L'oral est une composante du langage.

Le langage est un fait social comme l'ont souligné Bruner et Vygotsky, l'enfant accède au langage dans le cadre d'une communication avec l'adulte, puis avec d'autres enfants. Le langage est lié à la socialisation, il ne peut y avoir d'apprentissage sans la médiation d'un être humain, d'un expert. La médiation seule permet la transmission (l'étayage selon Bruner), il ne s'agit pas simplement de transmettre mais de permettre à l'enfant de construire ses savoirs.

- Le langage participe aussi à la construction de son identité personnelle.

- Enseigner l'oral en mettant en place des échanges oraux va permettre à l'enfant de se construire son langage. Vygotsky : le langage permet de développer l'intelligence, chez le jeune enfant, le langage est au service de la pensée logique, la pensée se construit comme un langage intérieur à partir de verbalisations et d'échanges oraux.

- L'acquisition du langage commence très tôt, bien avant l'école, à travers les premières interactions échangées avec la mère, ce qui montre l'importance de l'environnement social. Et

donc les enfants sont en situation inégale quant à la maîtrise de la langue, quant aux compétences langagières orales.

Ainsi il est du devoir de l'école de reconnaître les diverses manières de s'exprimer (liées à la famille, au quartier...) et d'enseigner l'oral pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle pour tous.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

- Parce qu'au delà de l'école, l'oral a une grande place dans notre société, les personnes sont souvent jugées au premier abord sur la façon de s'exprimer.

Maîtriser la compétence langagière orale, c'est pouvoir en tout circonstance, en situations scolaires ou extra- scolaires, tenir une conduite discursive ( narrative, argumentative...) adaptée à la situation de communication.

Il est donc important de donner aux enfants les moyens de s'exprimer dans toutes situations. L'objectif est de faire de l'enfant un être de communication, à l'aise dans n'importe quelle situation.

## **2/Ce qu'en disent les instructions officielles**

Depuis les lois de Jules Ferry( 1887),la place de l'oral a évolué à travers les différentes instructions officielles.

Lors des lois de Jules Ferry l'oral se limitait à un mode de transmission du savoir et à de brefs commentaires sur des devoirs par exemple. Les priorités étaient celles du lire-écrire.

Ensuite, d'après l'étude de l'inspection Générale de l'Education Nationale<sup>3</sup>, les instructions officielles de 1923, celles de 1937 et celles de 1977 ne considèrent même plus l'oral comme un mode prioritaire de transmission du savoir et privilégient l'écrit. L'oral est tout simplement au service de la lecture et de l'écriture.

Cependant les instructions de 1972, avec Jean Fontanet, donnent une place plus importante à l'oral. En effet les apprentissages fondamentaux restent ceux du lire-écrire , toutefois une mise en avant de pratiques nouvelles s'effectue: on parle de communication au sein de la classe et de quelques situations d'apprentissage (l'exposé, l'enquête, le débat...).

Mais les IO de 1985 réaffirment trois priorités: 'lire, écrire et compter', le domaine de l'oral est délaissé.

---

<sup>3</sup> 'La place de l'oral dans les enseignements à l'école primaire', rapport de l'Inspection Générale de l'Education Nationale, 2000.

**Argument de commutateur inconnu.**

**Erreur !**

Quant aux directives officielles de 1991, elles confirment celles de 1985, mais dans la préface ‘ la maîtrise de la langue à l’école’<sup>4</sup>, on peut lire “bien parler, bien lire, bien écrire: ces trois impératifs, évidemment liés, sont la clef de la pleine citoyenneté”.

L’apprentissage du langage est mis au premier rang des compétences à acquérir et ce livret fait une place à l’oral: au 1er cycle l’objectif est ‘d’apprendre à parler et à communiquer’, au cycle 3 sont visées des compétences langagières orales plus précises (exposer, expliquer, se confronter à des points de vue différents...), cependant au cycles des apprentissages fondamentaux le langage oral devient un instrument pour passer au langage de l’écrit. L’oral reste peu mentionné.

Un renouveau s’installe avec les programmes de 1995, une place est réservée à l’oral: les trois cycles sont concernés. En maternelle il est demandé aux enseignants de mettre en place des situations permettant les échanges verbaux<sup>5</sup>, des types d’activités sont proposés<sup>6</sup>; au cycle 2 est souligné que “ l’apprentissage de la langue orale et celui de la langue écrite s’articulent étroitement”<sup>7</sup>; quant au cycle des approfondissements sont demandées des situations pour exercer l’élève à différents types de discours<sup>8</sup> ...

L’oral apparaît aussi dans les compétences à acquérir dans le domaine transversal et dans le domaine de la langue<sup>9</sup>.

Ces IO incitent bien les enseignants à pratiquer une didactique de l’oral.

Dans ces programmes l’oral a une place, importante en maternelle mais ensuite au cycle 2 , l’oral est mis au service de l’écrit et n’est pas enseigné pour lui même, quant au cycle 3 les programmes distinguent ce qui relève de la production verbale orale (exposer, raconter, justifier...) et ce qui se rapporte à la diction de texte ( dire de mémoire un texte....).

“ Les entraînements à l’expression et à la communication restent encore des situations pédagogiques rares, faute d’exercices spécifiques permettant de les mettre en oeuvre”<sup>10</sup>.

---

<sup>4</sup> ‘*La maîtrise de la langue à l’école*’, Ministère de l’Education Nationale et de la Culture, 1992.

<sup>5</sup> ‘*Programmes de l’école primaire*’, Ministère de l’Education Nationale, p22.

<sup>6</sup> id, p23/24.

<sup>7</sup> id, p44.

<sup>8</sup> id, p57

<sup>9</sup> id, p84,89,91,92,94 et 95.

<sup>10</sup> ‘*La maîtrise de la langue à l’école*’, Ministère de l’Education Nationale et de la Culture, p76.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Plus les programmes sont récents et plus la place de l'oral y est importante et précisée, les nouveaux programmes sont explicites, il faut enseigner l'oral.

L'oral prend une place plus importante, il est reconnu à la fois comme moyen pour apprendre et comme un objet d'apprentissage.

En maternelle la langue orale s'exerce à travers l'expérience quotidienne mais aussi à travers "des situations qui permettent à chacun de découvrir, de structurer des manières neuves de comprendre la parole d'autrui ou de se faire comprendre"<sup>11</sup>.

Au cycle 2, l'oral est une des trois thématiques autour de la maîtrise de la langue (langage oral, lecture et écriture). L'accent est mis sur la communication et le langage d'évocation.

Au cycle 3 des compétences langagières spécifiques à l'oral sont présentées dans chaque discipline<sup>12</sup>; les compétences du parler, du lire et de l'écrire sont toutes à travailler au même titre.

Il nous faut donc maintenant nous pencher sur une véritable didactique de l'oral et considérer celui-ci comme un réel objet d'apprentissage, et non plus seulement comme un moyen, au service des autres disciplines.

### **3/Pourquoi est-il difficile d'enseigner l'oral?**

Si l'oral est présent dans les pratiques de classe, il n'est pas souvent reconnu par les enseignants comme un objet d'apprentissage.

- La pratique de l'oral est transversale, il est présent dans toutes les disciplines et dans de nombreuses situations. Il est présent partout, il est donc difficile de l'isoler et d'en faire une discipline à part entière.
- La connaissance de l'oral n'est pas très grande et son fonctionnement spécifique n'est pas connu.
- L'oral est difficile à analyser et à évaluer. La complexité de l'oral (se référer à la 2ème partie de ce mémoire) fait intervenir plusieurs paramètres et un travail sur l'oral nécessite un enregistrement, une réécoute, d'où un matériel technique d'enregistrement est nécessaire.
- L'oral implique l'individu entier: la production verbale n'est pas dissociée du corps, de la voix. C'est toute sa personnalité, son corps, son apparence que le locuteur met en jeu. L'élève doit oser, d'où parfois un sentiment d'insécurité. De plus réécouter sa voix n'est pas toujours accepté par les élèves et les enseignants eux-mêmes.

---

<sup>11</sup> 'Qu'apprend-on à l'école maternelle?', Ministère de l'Éducation Nationale, 2002.

<sup>12</sup> 'Qu'apprend-on à l'école élémentaire?', Ministère de l'Éducation Nationale, p173 à 176.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

- Il existe peu de matériel pédagogique à disposition pour enseigner l'oral, même s'il existe des inventaires d'exercices.

- Les recherches didactiques sur l'oral sont récentes: des travaux théoriques sur les interactions verbales et la conversation existent, mais peu de recherches ont été faites sur la didactique possible en classe. Ces analyses portent essentiellement sur la maternelle. Depuis moins de 10 ans, des recherches en didactique de l'oral se développent: autour de B Schneuwly à la faculté de sciences de Genève, et en France avec l'INRP<sup>13</sup> ( avec pour thème de recherche: " l'oral pour apprendre").

Ce qui explique que les enseignants ont peu de matériel d'enseignement pour organiser une séquence sur l'oral.

## II. PRATIQUES DE CLASSES

Dans la première partie de ce mémoire j'ai souligné le fait qu'il n'existe pas un oral mais des oraux. En effet j'ai distingué l'oral comme outil d'apprentissage, l'oral comme expression de soi et l'oral comme objet d'apprentissage.

Ces oraux ne sont pas dissociés les uns des autres, ils peuvent s'imbriquer dans une même activité. Prenons l'exemple du débat régulé où l'objectif principal vise des compétences langagières: oser prendre la parole, donner son avis, maîtriser des connecteurs... Pendant le débat l'oral est aussi l'expression de soi: l'enfant dévoile sa pensée, un peu de sa personnalité à travers les arguments qu'il avance et sa pensée évolue avec les opinions des autres, l'enfant se construit.

De plus cette même activité du débat régulé peut avoir des objectifs spécifiques différents: l'objectif peut être une question d'éducation civique (par exemple le rôle du président), l'oral est alors un outil au service d'une autre discipline; ou l'objectif peut être une compétence langagière orale ( prendre la parole, argumenter...), l'oral devient l'objet de l'apprentissage et la discipline se met au service de celui ci.

Il s'agit donc plutôt d'un oral 'dominant' (au service d'une autre discipline, une expression de soi ou un objet d'apprentissage) ou d'un regard différent sur les mêmes activités.

### **Présentation de pratiques et l'oral qu'elles favorisent:**

---

<sup>13</sup> Institut Nationale de Recherches Pédagogiques.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Selon l'objectif défini, une activité peut favoriser tel ou tel oral, mais souvent le choix d'une activité dépend du type d'oral qu'elle privilégie particulièrement.

### **1/Activités favorisant l'oral comme outil d'apprentissage:**

Ainsi range-t-on dans le domaine 'oral comme outil d'apprentissage' toutes les activités entraînant des moments de découverte ou de mutualisation (après une recherche individuelle par exemple). Qu'il s'agisse d'une explication collective ou d'une recherche en travail de groupe, les échanges entre les élèves leur permettent une décentration nécessaire (les sujets doivent prendre en compte le point de vue de l'autre) avant toute construction d'une nouvelle notion. C'est ce que les socio-cognitivistes ont appelé le conflit socio-cognitif.

D'autres activités peuvent être rangées dans ce domaine: celles de lecture à haute voix ou de lecture dialoguée, des moments de récitation qui relèvent évidemment de la pratique de la langue orale comme objet de travail, mais dont l'objectif peut être la consolidation de l'apprentissage de la lecture.

### **2/Activités favorisant l'oral comme expression de soi:**

Dans ce domaine les activités autour du théâtre, des jeux de rôle où l'on trouve de l'improvisation, ont toute leur place, en effet l'enfant exprime, dévoile de sa personnalité tout en jouant un rôle.

#### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

De même que 'le quoi de neuf' où l'enfant raconte des moments de sa vie. L'enfant doit oser parler aux autres de quelque chose qui le touche, qui lui appartient et ceci n'est pas toujours évident. De plus ce n'est pas toujours intéressant pour les autres, il faut leur donner envie de nous écouter.

### **3/Activités favorisant l'oral comme objet d'apprentissage:**

Dans ce domaine nous retrouvons les moments de récitation, en effet l'objectif peut être une compétence langagière orale: développer l'intonation, l'élocution ... Il en va de même pour une lecture à haute voix d'un texte théâtral, on parle alors d'expression orale de textes écrits, ou de lecture, diction expressive.

D'autres activités mettent des compétences orales comme objectifs spécifiques : le conseil des enfants, le débat régulé, l'exposé par exemples. Ces activités entraînent un cadre plus formel, et font l'objet d'analyse dans la suite du mémoire.

Cette liste d'activités n'est pas exhaustive, ce sont des activités que j'ai rencontrées et observées, il en existe bien d'autres : toutes activités visant l'expression orale, la radiophonie,

les jeux de communication que Norbert Steffen<sup>14</sup> situe entre la pièce de théâtre ( du fait du scénario) et le sketch ( ces jeux demandent une part d'improvisation).

Il est important de souligner qu'aujourd'hui encore, pour de nombreux enseignants, une séance d'oral est une séance où les élèves "s'expriment". Certes lors de séances d'oral les élèves vont s'exprimer, mais cet objectif n'est pas suffisant, il faut définir des compétences langagières orales précises et être conscient que l'oral peut être un objet d'apprentissage, une expression de soi, et pas seulement un outil au service de la vie quotidienne et d'autres disciplines.

## **Analyse de pratiques:**

### **1/Le conseil des enfants:**

#### *Intérêt de cette pratique:*

Ce conseil réunit les enfants d'une classe et doit permettre à ceux ci de s'exercer à la prise de décision en commun, à en assurer le suivi et à en faire un bilan. La parole est au centre de l'activité: parler pour exprimer ses idées, tenir compte de la parole d'autrui. Le conseil est un lieu d'apprentissage de la gestion de la parole. Le conseil est pour moi une activité importante pour l'apprentissage de la vie démocratique, de la citoyenneté. C'est un lieu de décisions où l'enfant est un décideur.

#### *Cadre et procédure de l'activité:*

Il s'agit d'une classe comprenant plusieurs niveaux: CP, CE1, CE2 et CM2,et comptant 12 élèves.

Chaque semaine 30 minutes sont réservées au conseil des enfants, moment de vie collective demandé par les nouvelles instructions officielles. La classe se rend à la bibliothèque où les enfants se placent en cercle. Des rôles précis comme président (distribue la parole, mène et régule la réunion), secrétaire ( transcrit les propositions et les décisions prises), lecteur des messages sont distribués avant la réunion, c'est le maître qui décide quel enfant tiendra tel ou tel rôle. Le déroulement du conseil est consigné sur une fiche ( se référer à l'annexe n°1), le président a la charge de faire suivre le bon déroulement.

Une boîte est présente dans la classe et sert à recueillir toutes les propositions, les

---

<sup>14</sup> 'Parole étouffée, parole libérée.', Wirthner, Martin, Perrenoud. 'La communication orale à l'école: quelques pratiques, quelques enseignants', Steffen N.

interrogations, les félicitations, les critiques, les avertissements que les élèves veulent soulever lors du conseil ( se référer à l'annexe n°2).

### Observations:

La classe , pour laquelle j'ai observé cette activité, pratique le conseil des enfants depuis plus d'un an.

Lors des premières séances situées en novembre 2002, j'ai observé et noté mes remarques sans avoir de critères précis d'observation .

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Or comme le soulignent D.B. Köhler et A.M. Piguet<sup>15</sup>, il est important de définir des critères d'évaluation et d'échantillonner les observations, afin que celles-ci soient pertinentes et s'inscrivent dans un réel apprentissage. Je suis donc retournée dans la classe en février 2003 afin de noter l'évolution du conseil, et cette fois ci j'ai suivi une grille d'observation, réalisée pour cette occasion (se référer à l'annexe n°3).

### Gestion de la parole:

Lors des différents conseils que j'ai pu observer, le rôle du président était bien assumé, en effet le président suivait le protocole, ne se laissait pas déborder , rappelant à l'ordre les élèves qui prenaient la parole sans y être invité. Cependant le maître est quelquefois intervenu car le conseil se changeait en règlement de compte, il devenait le tribunal accusateur de tel ou tel élève, devenu bouc émissaire. Le maître rappelait qu'il est préférable de trouver des solutions pacifiques aux conflits.

Lors du bilan du premier conseil une remarque est notée sur le fait que souvent ce sont les mêmes enfants qui prennent la parole, une question est donc soulevée: comment faire pour que tout le monde parle au moins une fois? Il est décidé de faire restituer le conseil par les 'non-parleurs': ils doivent reformuler les propositions soulevées et les décisions prises. Au mois de février, une autre décision a été mise en place pour répondre à cette question : le rôle de président est maintenant partagé par deux enfants, un 'parleur' et un 'non parleur', le premier ayant pour rôle d'aider le deuxième dans sa tâche. J'ai pu remarqué que cela fonctionne et à ma grande surprise Suzanne, préférant d'habitude rester dans le silence, a su gérer le rôle de président avec l'aide de Simon. Cette décision prise de partager ce rôle à deux personnes a donc permis aux plus 'silencieux' de faire entendre leur voix et de participer activement au conseil.

---

<sup>15</sup> 'Parole étouffée, parole libérée.', Wirthner, Martin, Perrenoud, ' Ils parlent, que peut on évaluer', D.B. Köhler et A.M. Piguet.

**Argument de commutateur inconnu.**

**Erreur !**

J'ai observé particulièrement la prise de parole d'un enfant lors de ces différents conseils. En effet j'ai remarqué un changement : lors du premier conseil Alexandre ne prend pas la parole et ne cherche pas à participer, il ne semble pas s'intéresser aux échanges.

Le président lui demande de donner son avis à propos d'une proposition qui suscite diverses opinions. Alexandre, ne voulant fâcher personne, se contredit et dit être d'accord avec les avis divergents, il ne prend pas position, mais il a cependant osé prendre la parole et c'est un début. Cette intervention lui a sûrement donné un peu de confiance car lors du conseil suivant, il a pris de lui-même la parole, mais s'est contenté de répéter ce qui venait d'être dit et sa prise de parole ne se faisait pas toujours à bon escient. Lors du dernier conseil observé, quelques mois plus tard, Alexandre prend la parole, mais cette fois-ci pour se défendre : les autres élèves se plaignent de son comportement en classe, et proposent de passer un contrat avec lui. Alexandre est d'accord sur le principe mais décide que cela ne se fera pas aujourd'hui "*j'ai dit qu'il y aurait un contrat mais pas aujourd'hui*". Il ne trouve pas de justifications et décide de ne plus dire un mot, cependant quelques interventions plus tard, il prend la parole pour parler d'un sujet n'ayant aucun rapport avec le conseil "*il y a que des puces chez moi*"; le président lui dit de se taire.

D'après ces observations concernant Alexandre, il me semble nécessaire de faire un travail sur la pertinence de la prise de parole. Dès les premiers conseils, ce constat aurait pu être fait et un travail ayant pour objectif la pertinence des interventions aurait dû être fait. Ceci nous montre bien que pour qu'il y ait un véritable apprentissage de l'oral, il est nécessaire de se fixer quelques objectifs spécifiques (comme la gestion, la pertinence de la prise de parole) et de prévoir des séquences didactiques.

Pratiquer un conseil des enfants est pertinent s'il y a apprentissage pour tous, pour cette raison des observations sont nécessaires et il est important d'essayer de répondre aux besoins de tous les enfants, afin que ce ne soient pas toujours les 'bons parleurs' qui bénéficient de la séance du conseil.

#### Quelques idées pour une pratique future:

-La fiche de déroulement du conseil est à conserver, car elle permet de donner un cadre à la réunion.

Il en va de même pour les rôles de 'président, secrétaire et 'dépouilleur' de la boîte', il faudrait cependant tenir une fiche permettant de noter à chaque conseil le prénom des enfants qui ont tenu les différents rôles, afin que ce ne soient pas toujours les mêmes enfants aux divers 'postes' du conseil. Sans toutefois imposer à un enfant tel ou tel rôle, lui proposer de le faire tout en étant aidé par un de ses camarades.

#### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

- Je pense qu'il est aussi important de définir le rôle de l'enseignant avec eux, en sachant qu'il

reste toujours le garant du bon fonctionnement de la séance.

- Afin d'assurer un véritable suivi des élèves, je propose que le maître élabore avec les élèves une grille d'observation sur les prises de parole, qui pourra être remplie par le maître ou par les enfants eux mêmes. Cette grille permettra aussi aux élèves de prendre conscience de leurs difficultés et de leurs réussites et de participer à leurs apprentissages. Elle permettra au maître de noter les différents points, concernant l'oral, à travailler.

Nom/Prénom	
Prend la parole	
Interrompt	
Donne son avis	
Argumente	
Ne prend pas la parole mais participe	
Aucune participation	

## **2/L'exposé:**

Expliquer: "On peut dire que le but du discours explicatif est de faire comprendre quelque chose à quelqu'un, de montrer des liens de cause à effet qui relient les faits entre eux. Expliquer, c'est répondre aux questions: pourquoi? comment? Cela suppose une situation inégale: l'énonciateur sait et son interlocuteur ne sait pas ou est supposé ne pas savoir."<sup>16</sup>

L'exposé est un exercice complexe, qui met en jeu diverses compétences transversales: rechercher l'information; trier les informations; faire un plan; exposer clairement l'information; répondre aux questions, émettre un avis personnel argumenté lors du bilan et sur un plan pragmatique: tenir compte du public ( position, voix assez forte, vocabulaire adapté).

Pendant l'exposé l'élève continue d'apprendre à communiquer et pour le maître, il s'agit plus d'évaluer des compétences de communication qu'un contenu qui est difficilement évaluable.

Si la conduite explicative entraîne l'acquisition de plusieurs compétences, j'ai pu remarquer que souvent les enseignants privilégient le travail de recherche en mettant en place des séquences didactiques autour de ce travail. Et ils se contentent, pour le travail oral, d'une

---

<sup>16</sup> ' Enseigner l'oral à l'école primaire', Groupe oral-Créteil, p51.

présentation de la recherche et d'une rapide analyse. L'exposé devient ainsi une 'oralisation de l'écrit' et l'oral n'est plus l'objet d'apprentissage, mais un outil au service de la recherche, au service d'autres apprentissages.

Pour illustrer ces faits je vais donner l'exemple d'une classe de CM2 où la conduite d'exposé est un projet commencé depuis le début d'année.

#### Cadre et procédure de l'activité:

Depuis le début de l'année, plusieurs élèves ont conduit un exposé, j'ai demandé à l'enseignante le travail qui avait été effectué pour ce projet: chaque semaine, un moment est consacré aux recherches nécessaires pour construire l'exposé ( des séances didactiques ont été réalisées, concernant par exemple la construction d'une 'carte d'identité d'un pays, d'un animal...) et lorsqu'un enfant est prêt, une date est fixée dans les jours suivants pour la présentation. Après chaque exposé une analyse collective est menée concernant les recherches et la conduite explicative.

#### Observations:

J'ai demandé à l'enseignante si les élèves qui étaient prêts pouvaient passer pendant la semaine où j'étais présente dans la classe en pratique accompagnée, afin de pouvoir poursuivre lors des semaines suivantes où j'assurais le remplacement (en février/mars).

Pour le premier exposé j'étais donc une simple observatrice : le sujet traitait d'un petit animal, 'la genette verte' et deux élèves présentaient cet animal. Les élèves n'ont pas pris le temps de s'installer, ils ont commencé dès leur arrivée devant les autres, assis en "U". Ils avaient réalisé de belles fiches, sur lesquelles se trouvaient le texte et des photos de l'animal. Tout le long de l'exposé, ils ont lu leurs fiches et ont rarement levé la tête pour s'adresser directement au public.

#### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Ils ont effectué une simple oralisation de l'écrit, même s'ils ont su répondre aux questions posées par leurs camarades. Pendant le déroulement de l'exposé, certains enfants ont interrompu les locuteurs pour leur poser des questions, ce qui les a un peu dérangés. La maîtresse est intervenue à ce propos en insistant sur le fait qu'il ne fallait pas interrompre et attendre la fin de l'exposé pour poser des questions.

A la fin de la présentation la maîtresse a mené une analyse : les élèves, présentant l'exposé, avaient la parole en premier pour exprimer leurs sentiments de réussite ou non, ensuite c'était le tour des autres élèves de la classe, la maîtresse intervenait aussi pour donner son avis.

Je demandais à la maîtresse si elle avait établi avec les élèves des critères de présentation et d'analyse d'exposé, elle m'a expliqué qu'ils avaient discuté des points à analyser ( les

recherches sont elles suffisantes?, savent ils répondre au questions? lisent ils constamment?) lors des premiers exposés, mais aucune trace écrite ne servait d'aide mémoire ou de grille d'observation. De plus aucun véritable travail concernant le domaine pragmatique n'a été pratiqué. Je lui demandais si 'elle souhaitait que j'entreprenne une séquence didactique autour de la pragmatique de l'exposé, mais elle a préféré la mettre en place elle-même, lorsqu'elle serait de retour dans la classe. Je lui expliquais que mon mémoire concernait l'oral, alors nous sommes mises d'accord sur le fait que je mènerais une séquence didactique autour du 'débat régulé', j'ai donc par la suite continué à fonctionner pour la conduite explicative comme l'enseignante de la classe.

Lors des exposés suivants, auxquels j'ai assisté, j'ai fait les mêmes observations : les élèves lisaient et souvent ne s'adressaient pas directement au public, sauf pour répondre aux questions. Et même, pendant un exposé, les locutrices ont complètement tourné le dos au public (elles avaient affiché leurs recherches au tableau et lisaient tranquillement), cela ne semblait pas les gêner, de plus lors de l'analyse aucun élève n'en a fait la remarque, j'ai dû les aider à trouver que la position des locutrices n'était pas très pertinente.

### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

#### Quelques idées pour une pratique future:

- Une véritable didactique de l'exposé ne peut pas se contenter d'un seul travail de recherches, qui est certes nécessaire mais pas suffisant. Il faut aussi mettre en place une didactique de la présentation de l'exposé: affichage, partage des tâches si on est plusieurs à présenter l'exposé, faire une fiche d'aide mémoire qui contiendra le plan, la structure de l'intervention ( pour éviter la lecture systématique), travailler sur la pragmatique, la dimension communicative ( s'adresser au public, position...). Une fiche récapitulative concernant tous ces points peut être réalisée avec eux, elle leur permettra d'être acteur de leurs apprentissages et leur servira pour réaliser un exposé, répondant à ces critères.
- Le temps hebdomadaire est à garder. Au moins deux passages pour chaque élève serait pertinent, afin qu'il puisse réajuster en tenant compte des remarques faites lors de la première conduite d'exposé. Cela me paraît une pratique minimum pour acquérir une certaine réflexion méthodologique.
- Pour l'analyse, il faut établir avec les élèves des critères, afin qu'elle soit objective et que les élèves puissent se rendre compte des points qu'ils auront à travailler ou des réussites, ils prennent ainsi en main leur apprentissage. Ces critères doivent concerner le travail de recherche,

ainsi que la présentation. Cette grille de critères permettra une évaluation collective et individuelle.

Elle pourrait ressembler à ceci:

Recherches	-suffisantes - insuffisantes	
Illustrations	- sont montrées - sont expliquées	
Présentation orale	- se fait comprendre - articule fort - tourne le dos au public - lit - répond aux questions	
Temps		

**Erreur !**

**Argument de commutateur inconnu.**

- T. Dolz et B. Schneuwly<sup>17</sup> ont élaboré une fiche comportant les 10 règles à suivre pour faire une bonne ‘conférence’, elle peut servir de base pour réaliser et analyser un exposé.

1. J’annonce mon chapitre et je l’organise.
2. Je respecte mon plan.
3. Je fournis des informations suffisantes et pertinentes.
4. Je produis des énoncés corrects à partir de mes notes.
5. J’utilise un vocabulaire savant et je reformule des mots difficiles.
6. J’utilise des illustrations et je les commente (ou je donne des exemples).
7. Je parle suffisamment fort.
8. Je m’exprime de manière vivante.
9. Je contrôle le débit de mes paroles.
10. Je regarde le public.

**3/Le débat régulé: essai de mise en place d’une séquence didactique.**

Il s’agit de la même classe que pour le travail sur l’exposé : 21 élèves de CM2.

J’ai choisi de mettre en place une didactique du ‘débat régulé’ car, comme le soulignent T.

---

<sup>17</sup> ‘Pour un enseignement de l’oral. Initiation aux genres formels à l’école.’, Dolz J. et Schneuwly B., p 112.

Dolz et B. Schneuwly *‘l’initiation à la pratique du débat à des âges différents constitue l’un des moyens de développer non seulement l’esprit civique des élèves mais aussi leur esprit critique...., ils se préparent à participer à la vie sociale’*<sup>18</sup>. De plus la pratique du ‘débat’ permet de travailler différentes compétences langagières; comme l’argumentation, la gestion de la prise de parole, l’écoute et le respect de la pensée d’autrui..., qui se rencontrent dans d’autres activités.

Définition du ‘débat régulé’: Un débat porte toujours sur une question controversée, il fait intervenir plusieurs personnes qui expriment leurs opinions en les appuyant par des arguments et essaient de modifier celles des autres tout en ajustant les leurs. Le débat est régulé du fait de la présence d’un modérateur qui a pour rôle de gérer et structurer le déroulement, en facilitant et régulant les échanges.

Il exige des compétences orales et transversales:

- oser prendre la parole.
- écouter les autres et respecter les tours de parole.
- donner son avis et argumenter.
- prendre en compte l’opinion d’autrui pour faire évoluer sa pensée.
- maîtriser des outils langagiers: réfutation, modalisation, reformulation.
- pour le modérateur: résumer, relancer, recentrer, recadrer, contrôler le débat.

Sachant que je n’avais que trois semaines pour réaliser la séquence, j’ai dû faire des choix quant aux objectifs. J’ai ‘mis l’accent’ sur la prise de parole et le rôle du modérateur, l’argumentation, le respect des tours de parole, la prise en compte du discours de l’autre pour intervenir à bon escient et faire évoluer son opinion.

La séquence s’inscrit dans un projet et se compose de 6 séances, j’ai effectué une trame de départ afin de me guider vers mes objectifs:

Mise en situation \_\_\_\_\_ production initiale \_\_\_\_\_ séances à \_\_\_\_\_ production finale  
objectif spécifique

Partant de là les séances sont construites au fur et à mesure, je vais vous les décrire rapidement et je vous ferai part de mes observations et analyses. Pour finir je soumettrai quelques idées pour des pratiques futures.

### Séance 1:

---

<sup>18</sup> id, p 163.

La première étape est la présentation du projet, l'explication du besoin d'enregistrements<sup>19</sup> ( afin de pouvoir réécouter et analyser les interventions) et des objectifs.

La deuxième étape est la prise de représentation sur ce qu'est un débat régulé, je voulais aussi leur faire regarder un débat d'experts pour leur donner un aperçu, mais j'ai dû m'adapter aux circonstances : la salle ne pouvait être libre. J'aurais pu décaler la séance entière, mais n'ayant que peu de temps pour réaliser la séquence et la salle n'étant libre que rarement dans la semaine, j'ai préféré suivre la séance sans visualisation d'un débat d'experts et reporter celle-ci à la séance suivante.

La troisième étape est le choix du sujet, de la question: je leur ai proposé un sujet en relation avec un film qu'ils allaient voir au cinéma avec l'école.

Ce film a été tourné en Iran et le système scolaire est différent du notre, notamment en ce qui concerne la mixité à l'école. La question soulevée était "Est-ce que vous pensez qu'il est préférable que les filles et les garçons soient séparés ou au contraire qu'ils soient ensemble à l'école?", et les élèves ont adhéré au sujet.

Pour finir la séance, un moment a été consacré à la préparation du débat initial.

#### Analyse:

Lors de la prise de représentation je me suis aperçue qu'ils faisaient la différence entre opinion et argument, en effet ils ont déjà travaillé sur l'argumentation à propos de l'écrit.

Ils ont conscience de la notion de 'débat', des mots tel que '*avis à donner, arguments, un sujet à défendre, rassemble plusieurs personnes*' ont été cités. Cependant ils ne connaissent pas vraiment le fonctionnement d'un débat régulé, ils n'ont pas mentionné le modérateur et son rôle.

Cette séance m'a surprise, je ne m'attendais pas à de tels pré-acquis et à un tel enthousiasme, cela m'a motivée davantage pour la suite de la séquence.

#### Séance 2:

L'étape une est l'écoute d'un débat d'experts pour donner un aperçu de la structure et faire ressortir la présence du modérateur.

L'étape deux est la réalisation du débat initial qui servira de situation de référence.

#### Analyse:

Je pensais que la présence du micro gênerait les élèves dans leur prise de parole, mais dès que le débat fut lancé par un élève, le micro a été très vite oublié.

La plupart des enfants ont pris la parole, seuls 4 sur 21 se sont tus, et ont participé passivement au débat.

---

<sup>19</sup> Tous les enregistrements se trouvent sur une cassette qui est jointe en annexe.

Le rôle du modérateur est à approfondir : en effet Maxime, choisi pour ce rôle, s'est contenté d'ouvrir le débat et de distribuer la parole. Lorsque les débatteurs se sont éloignés du sujet, j'ai du intervenir pour recadrer.

Mises à part quelques interventions faites sans avoir la parole, dans l'ensemble les élèves respectent les tours de parole ( le micro permettant aussi de placer la voix du locuteur au dessus des autres).

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Certains élèves apportent des arguments :

- pour défendre un avis 'contre' la mixité: Charles "*Je pense que les séparer sera une augmentation de la moyenne et une liberté ...donc les séparer donne une augmentation de surdoués.*"; Edouard "*ça fait d'abord plus d'écoles, de nouveaux enseignants, il y a moins de gens au chômage.*"

- pour défendre la mixité: Anaïs "*moi je suis pour qu'ils soient mélangés car dans la vie les gens travaillent ensembles et vivent ensembles, pourquoi les élèves ne seraient pas ensembles.*"; Axel "*ça permet aussi de mieux se connaître.*"; Arthur "*...parce que il faut qu'ils apprennent qu'ils doivent être 'égaux', ouais égaux.*"

Quelques arguments sont mal exprimés, expliqués: "*si y a que trois filles dans la classe, on peut pas faire de groupe de, on peut pas faire des groupes, tandis que.... et non, et non si y a que trois filles dans la classe.*"

Et d'autres ne s'en tiennent qu'à donner leur avis: "*Moi je suis d'accord avec Jérémy en tout cas*". Mais souvent ils essaient de donner des explications.

La plupart du temps, les débatteurs tiennent compte de l'avis qui vient d'être donné et réagissent à celui-ci, mais parfois se réfèrent à un argument donné plusieurs interventions auparavant (ce n'est plus le sujet).

Pour un débat initial, il a été intéressant et positif.

### Séance 3:

Elle est consacrée à l'écoute et l'analyse du débat initial.

Les points essentiels ont été soulevés. Ci dessous les observations faites:

Positif	Négatif
---------	---------

<ul style="list-style-type: none"> <li>-Modérateur:présentation du sujet, de la classe.</li> <li>- 1 avis donné avec un argument</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modérateur: un peu hésitant.</li> <li>- il faut se faire comprendre.</li> <li>- on s'éloigne du sujet, le modérateur doit réguler.</li> <li>- on ne prend pas la parole quand on n'y est pas invité.</li> <li>- répétition.</li> <li>- il faut tenir compte de ce qui vient d'être dit précédemment, ne pas attendre que plusieurs personnes aient parlé et changé de sujet.</li> </ul>
---	--

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Séance 4:

La première étape concerne le rôle du modérateur: à travers une écoute d'un débat d'experts, les élèves avaient à répondre à des questions et à prendre des notes.

Afin de m'assurer de leur écoute, la consigne était la suivante: *“Nous allons écouter des moments d'un débat, vous devez bien écouter. Ensuite nous analyserons ensemble le rôle du modérateur et vous devrez prendre des notes sur ce que l'on vient de dire”*.

J'ai donné un exemple, après l'écoute et l'analyse du premier passage, de ce que j'attendais d'eux et ce qu'ils devaient noter. L'objectif de la prise de note était de m'assurer de l'écoute des élèves.

La deuxième étape est un travail sur les caractéristiques d'un débat régulé.

Cette séance se termine par la réalisation d'une fiche comprenant tous les points nécessaires à un débat régulé: une question, plusieurs personnes: modérateur et débatteurs ayant des avis différents, plusieurs interventions en respectant les tours de parole, distinguer entre opinion et argument; et le rôle du modérateur : ouvre et clôt le débat, présente le sujet et les débatteurs, résume, reformule, relance et régule le débat, fait respecter les tours de parole.

La prise de note lors de l'écoute d'un débat d'experts a été constructive et positive, il s'agissait à la fois d'un travail concernant l'oral et l'écrit, les élèves ont su répondre à la consigne, pour des exemples de prise de note se référer à l'annexe 4.

Cette séance a permis de clarifier la structure d'un débat régulé et le rôle du modérateur. Elle était nécessaire dans l'apprentissage de ce genre formel qu'est le débat régulé.

Séance 5

Cette séance a pour objectif spécifique d'apprendre à donner son opinion en l'argumentant, l'accent est mis sur l'argumentation.

La séance a commencé avec un bref rappel de la différence entre argument et opinion, rappel du sujet, ' la mixité à l'école' et un rappel de quelques exemples d'arguments, donnés lors du débat initial. Ensuite, les élèves avaient un moment de préparation: ils pouvaient reprendre leur première recherche tout en vérifiant s'il s'agissait bien d'arguments. Tous les avis et arguments étaient affichés au tableau, cela me permettait de vérifier que les élèves avaient trouvé au moins un argument et pour éviter qu'ils lisent pendant l'enregistrement.

### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Une fois la préparation terminée, l'enregistrement a eu lieu; je leur ai précisé qu'il ne s'agissait pas d'un débat, chaque élève passerait chacun son tour et il ne devait pas intervenir sur les arguments donnés par les autres. Pour finir, l'enregistrement a été écouté collectivement pour vérifier si l'intervention de chaque élève correspondait à une argumentation ou non.

#### Analyse:

Lors de la préparation, les élèves ont tous pris une position et ont essayé de l'étayer avec des arguments.

Voici quelques exemples d'arguments:

- Pour défendre la mixité plusieurs élèves ont repris des arguments pertinents donnés lors du débat initial " *dans la vie tout le monde travaille et vit ensemble et ça permet de mieux se connaître*"; " *apprendre et savoir qu'ils sont tous égaux*".

Mais chacun les a présentés à sa manière.

- Pour défendre un avis 'contre': " *y aurait des classes moins grandes, on pourrait avoir un peu plus d'espace chacun.*"; " *ça permettrait au prof de mieux s'occuper des élèves et la classe serait plus calme, y'aurait plus d'élèves surdoués.*".

Parfois l'élève ne donnait pas un argument mais faisait une suggestion: " *pourquoi on les séparerait pas par niveau?*", quelques interventions plus loin un autre élève acquiesce " *on peut les séparer de niveau mais pourquoi de genre?*".

Seul deux enfants n'ont pas eu d'intervention explicites, leurs justifications n'étaient pas pertinentes: " *car y a plus de bagarre*"; " *parce que les filles ne courent pas trop vite*" et le dernier ( J-M) a même ajouté un jugement de valeur: il est contre la mixité car " *les filles sont nulles*". Lorsqu'il est venu afficher sa préparation, je lui ai indiqué que son argumentation était plus un jugement qu'une argumentation, je lui ai demandé de réfléchir et de dire pourquoi les filles sont nulles, il m'a répondu que les filles n'étaient pas très fortes en sport, mais il n'a pas été plus loin dans sa réponse. Je lui ai recommandé de réfléchir davantage avant l'enregistrement.

Lors de l'enregistrement, il s'en est tenu à son premier jugement : " *parce que les filles sont nulles*".

La majorité des élèves ont atteint l'objectif de donner son avis en l'argumentant, quant à certains, ils n'ont pas encore pris conscience de la différence entre argument et opinion.

## Erreur ! Argument de

### commutateur inconnu.

#### Séance 6

Cette séance est la dernière et est consacrée à un débat final.

La première étape a été le choix du sujet: les élèves ont proposé plusieurs sujets '*l'alcool, les jeux vidéos, la télévision après 21 heures, la chasse les films violents*', le vote a retenu comme sujet les jeux vidéos.

Ensuite un temps de préparation a précédé l'enregistrement.

Pour finir, en raison d'un dysfonctionnement au niveau de l'enregistrement une analyse 'à chaud' a été effectuée pour recueillir les premières impressions. En effet une bonne partie du débat n'est pas enregistrée, résultant d'une erreur de manipulation.

Pour cette raison et afin d'avoir un enregistrement entier un autre débat a été lancé et un autre sujet a été voté: l'alcool, ce débat a donc été improvisé.

Le temps de réécoute a donc été utilisé pour l'enregistrement d'un débat et l'analyse s'est réalisée sur le vif, et elle concerne les deux derniers débats.

#### Analyse:

Le débat sur les jeux vidéos était très intéressant, il est dommage que l'enregistrement n'ait pas fonctionné jusqu'à la fin. Souvent les élèves montrent un avis partagé, ils sont pour l'utilisation de jeux vidéos mais tempèrent en avançant différentes justifications: "*ça peut te distraire, mais aussi te détruire le cerveau.*"; "*y a des jeux violents mais aussi y a des jeux éducatifs.*"; "*permet de passer un moment quand tu t'embêtes.*"; "*trop longtemps ça abîme les yeux*". Lors de l'échange, les élèves, en utilisant leur langage font ressortir le fait que la fiction devient parfois réalité, certaines personnes se mettent dans la peau des personnages et accomplissent leurs actions dans la réalité et cela peut être très violent.

Un élève (J-M) prend la parole pour attirer l'attention, mais il ne le fait pas à bon escient, il cherche à aller à l'encontre de l'avis général de la classe: "*je suis pour parce que les jeux vidéos sont biens et très violents*".

Cela se reproduira au deuxième débat improvisé sur l'alcool. Ces interventions restent provocatrices par rapport à l'avis général: "*je suis pour car l'alcool est bon à boire. Tout de façon moi je bois du vin, du pastis, de la bière*". Mais cette fois ci les élèves réagissent: "*si c'est bon à boire, comment peux-tu expliquer tous ceux qui sont morts à cause de l'alcool?*". J-M ne trouve pas de réponse et évite de s'expliquer.

### Erreur ! Argument de commutateur inconnu.

Un élève remarque que J-M intervient pour se rendre intéressant "*je voudrais dire à J-M, ce n'est pas pour l'insulter, mais à chaque fois qu'on parle d'un sujet, il dit tout le contraire*".

*qu'il faut faire... quand t'as dit que t'a bu de l'alcool, c'est un peu pour te vanter.*" J'ai cependant du intervenir car tous commençaient à se 'rabattre' sur J-M et cela devenait de la moquerie.

Lors de ce débat un élève remarque qu'Eliott a changé de position et que cela est bien: au départ, il était pour l'alcool, mais ne défendait son avis avec aucun argument: "*pour, j'ai rien à dire*" et par la suite il donne un avis contraire tout en l'étayant d'un argument: "*contre parce que t'a des gens ils deviennent fous à cause de l'alcool*". Comme l'écrivent Dolz et Sschneuwly " ce n'est qu'exceptionnellement qu'un élève change de position, sinon les élèves se montrent cohérents dans l'orientation de leurs arguments".

En comparant le débat initial avec les débats finaux, les élèves ont fait ressortir les remarques suivantes:

- le rôle du modérateur a été bien 'joué' et ses diverses tâches bien assimilées, même si certaines formulations restent maladroitement : il a ouvert le débat, il a recentré "*on ne parle pas de la fumée, on parle de l'alcool..... on s'éloigne du sujet.... c'est pas le sujet...*", a invité les débatteurs à prendre la parole "*il faudrait que M-L elle parle un peu.... il faudrait qu'Eliott, il parle un peu...*", il a clôt le débat.
- tout le monde a parlé.
- les débats finaux ( sur les jeux vidéos et l'alcool) étaient plus courts car les avis étaient moins différents.
- un peu plus de bruits, moins d'écoute.
- plus d'arguments, on ne parlait pas pour ne rien dire.
- on ne s'éloignait pas du sujet.

Dans l'ensemble les élèves font preuve d'une bonne capacité d'écoute et de prise en compte des paroles de l'autre.

### **Observations générales sur la séquence:**

Cet essai de mise en place d'une séquence reste un tâtonnement mais m'a permis de me rendre compte que l'enseignement de l'oral ne se résume pas à faire s'exprimer des enfants.

### **Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

Je me suis aperçue de la lourdeur qu'entraînaient l'utilisation du matériel nécessaire: téléviseur, magnétoscope, lecteur de disque compact, qui ne sont pas toujours disponibles, à moins que l'on utilise son propre matériel, ce qui a été le cas pour le lecteur de disque.

Je me suis aussi rendue compte qu'il n'est pas facile de trouver des débats d'experts adaptés au public, les sujets sont souvent difficilement abordables par des élèves du primaire.

En ce qui concerne l'évaluation, je suis restée à une évaluation collective et non individuelle.

J'ai pu observer les progrès dans le déroulement du débat, j'ai pu remarquer quelques évolutions individuelles ( sur les quelques élèves qui n'avaient pas pris la parole au premier débat), mais je n'ai pas évalué les progrès de chaque élève.

J'aurais dû prévoir des critères d'évaluation pour pouvoir suivre l'évolution des élèves, comme le soulignent D.B Köhler et A.M. Piguet<sup>20</sup>: “ *L'enseignant facilitera sa tâche en déterminant quelques objectifs et les critères permettant de les vérifier*”.

Dans cette situation polygérée du débat, l'évaluation reste cependant plus complexe que dans une situation monogérée ou en duo (comme l'exposé par exemple) où l'observation se fait seulement sur une ou deux personnes.

Si une évaluation individuelle me semble nécessaire, une évaluation mutuelle l'est tout autant, en effet il me semble pertinent de réécouter un débat avec les élèves et d'en faire l'analyse. Ils prennent ainsi conscience de leur apprentissage, ils peuvent s'auto évaluer sur leurs compétences en se référant aux remarques du groupe.

Cette séquence a été constructive pour moi, mais aussi pour les élèves: elle a permis l'utilisation, la gestion de la parole et une réflexion sur le fonctionnement de la communication instaurée. Cependant elle a sa place sur un long terme, une telle séquence doit s'inscrire dans un projet de plusieurs mois, afin d'aller plus loin dans les apprentissages de l'oral. En effet je n'ai pas eu le temps de travailler sur les connecteurs, sur la réfutation, la modélisation... Cette séquence reste toutefois 'un pas' vers une didactique de l'oral et me motive pour aller plus loin lorsque j'aurai 'ma classe'.

#### Quelques idées pour des pratiques futures:

- Une séquence didactique concernant le débat régulé doit s'inscrire dans un projet sur du long terme, un trimestre par exemple. Il faut en définir la trame: une situation initiale, des séances pour travailler des objectifs particuliers (rôle du modérateur, réfutation, argumentation...) et une situation finale.
- Prévoir des séances, dans lesquelles seront étudiés: la structure et les caractéristiques d'un débat, prendre la parole ( donner son avis, argumenter, reformuler, modéliser, réfuter, prendre la parole à bon escient), animer un débat (rôle du modérateur), l'utilisation de connecteurs.
- Pour les écoutes de débats d'experts : prévoir une 'réserve' de débats abordables par les primaires; réaliser des feuilles d'écoute. Pour des exemples de feuilles d'écoute se référer à l'annexe n°5, qui concerne une séance sur les caractéristiques du débat, mais aussi se référer à Dolz et Schneuwly<sup>21</sup>.

---

<sup>20</sup> 'Parole étouffée, parole libérée.', Wirthner, Martin, Perrenoud, 'Ils parlent, que peut on évaluer', D.B. Köhler et A.M. Piguet, p180.

**Erreur !**

**Argument de commutateur inconnu.**

<sup>21</sup> 'Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école.', Dolz J. et Schneuwly B., p 174

- Pour l'organisation d'une séance sur la production d'un débat, la classe peut être divisée en deux groupes: un groupe sera formé d'élèves observateurs et l'autre d'élèves produisant le débat. Cela permettra aux élèves d'avoir un regard plus objectif, en faisant toutefois attention qu'ils ne fassent pas de jugement, mais des remarques pertinentes pouvant servir à leurs camarades et à l'évolution du déroulement du débat.

- Une évaluation formative et mutuelle, à travers une réflexion et une analyse, est nécessaire après chaque production de débat car elle est source d'apprentissage. Et même s'il est difficile de faire une évaluation individuelle dans le cadre d'une séquence sur le débat régulé, il est important d'évaluer les progrès de chaque élève. Cette évaluation peut se faire à travers la comparaison des productions initiales et finales et l'enseignant peut s'aider des enregistrements.

Dolz et Schneuwly proposent cette grille:

Nom de l'élève	oui	non
L'élève prend la parole.		
L'élève donne son opinion.		
L'élève donne plusieurs arguments.		
L'élève respecte les tours de parole.		
L'élève écoute ses camarades.		
L'élève entre en dialogue avec les autres.		
La voix est audible par le public.		

D'autres indicateurs peuvent être choisis:

- Concernant la pertinence des prises de parole de chaque interlocuteur: l'élève se fait

comprendre. Ecoute et reprise des arguments d'un interlocuteur; reformulation de l'intervention d'un autre locuteur; intervention ouvrant le débat vers une autre controverse.

- Concernant la pertinence des justifications: argument, exemples pertinents.
- Concernant la prise en compte des argumentations: prise en compte, reprise, reformulation, réfutation d'un argument d'un interlocuteur.
- Concernant l'utilisation de connecteurs pertinents.

Il est nécessaire de choisir un nombre restreint d'indicateurs ( 8 ou 9), si on veut observer le comportement de plusieurs élèves, et afin de rendre cette observation possible.

Dès le début de la séquence, il me semble donc nécessaire d'établir des critères minimum que l'on communique aux élèves. Ces critères peuvent évoluer avec les élèves eux-mêmes, ainsi ils pourront suivre leur propre évolution et voir quels sont les points qu'ils ont à renforcer.

**Erreur ! Argument de commutateur inconnu.**

## **CONCLUSION**

Ma question initiale de *'comment enseigner l'oral au cycle 3'* a trouvé des réponses à travers l'analyse des pratiques observées et mon essai de mise en place d'une séquence didactique. Oui, il est possible de placer l'oral comme objet d'apprentissage, il est également essentiel de prendre en compte le développement de toutes les compétences langagières orales et pas seulement les contenus purement linguistiques. Développer les compétences communicationnelles doit être un objectif pour le maître.

Il faut faire vivre l'oral aux élèves, faciliter la parole, améliorer l'écoute, la prise en compte et le respect de la pensée d'autrui. Après le vécu, il faut aussi l'analyser afin que l'oral deviennent l'objet de l'apprentissage.

Je pense qu'il est aussi nécessaire de travailler plusieurs genres dans l'année: le débat régulé, le conseil des enfants, l'exposé... Et d'autres activités qui développent différentes compétences langagières orales: les jeux de rôle, le théâtre...

Lors de mon essai de mise en place d'une séquence didactique sur le débat régulé, je me suis heurtée aux difficultés que j'avais relevées dans la première partie: la lourdeur du matériel, les difficultés de l'évaluation.

Si cette pratique personnelle reste un tâtonnement, elle est aussi un premier pas vers une véritable didactique de l'oral et elle me motive à poursuivre mes essais dans de futures classes.

Ce travail sur l'oral m'a permis de prendre conscience que très peu d'outils existaient concernant une véritable didactique de l'oral. Aujourd'hui le système scolaire français ne peut

plus faire l'économie d'une recherche approfondie sur l'enseignement de l'oral. Et les enseignants se doivent de se pencher sur ce sujet.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **OUVRAGES THEORIQUES:**

- DOLZ J., SCHNEUWLY B., *Pour un enseignement de l'oral. Initiation aux genres formels à l'école*, didactique du français, E.S.F, 1998.
- KERBRAT-ORECCHIONI C., *La conversation*, mémo, Seuil, 1996.
- Groupe oral -Créteil, *Enseigner l'oral à l'école primaire*, pédagogies pour demain, IUFM de Créteil, Hachette Education, 1999.
- WIRTHNER M., MARTIN D., PERRENOUD Ph., *Parole étouffée, parole libérée*, Paris, Delachaux et Niestlé, 1991.

### **TEXTES OFFICIELS:**

- Ministère de l'Education Nationale, Direction des écoles, *Programmes de l'école primaire*, CNDP, Paris, Savoir livre, 1995.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Direction des écoles, *La maîtrise de la langue à l'école*, CNDP, Paris, Savoir livre, 1992.
- Ministère de l'Education Nationale, *Qu'apprend-on à l'école élémentaire? Les nouveaux programmes*, CNDP, 2002.

### **REVUES:**

- Education enfantine, octobre 1999, octobre 2001.
- Animation et Education, n°169/170.
- Monde de l'Education, n°291, avril 2001.

## ANNEXES

**Annexe n°1**: déroulement du conseil des enfants.

**Annexe n°2**: proposition, interrogation, félicitation, critique, avertissement, utilisés lors du conseil des enfants.

**Annexe n°3**: grille d'observation pour le conseil des enfants.

**Annexe n°4**: exemples de prise de note lors de la quatrième séance du débat régulé.

**Annexe n°5**: feuille d'écoute, les caractéristiques d'un débat.

**Cassette**: enregistrements des débats initial et final, enregistrements des interventions de la séance n°5.

### ANNEXE 1

#### Déroulement du conseil des enfants

- Lecture du règlement.

“ Le conseil du .....est ouvert!”

- Lecture des décisions du conseil précédent (par le secrétaire). Ont elles étaient respectées?

1/ Lecture des propositions écrites.

Discussion.

2/ Lecture des interrogations écrites.

Discussion.

3/ Lecture des félicitations écrites.

Discussion.

4/ Lecture des critiques écrites.

Discussion.

5/ Y-a-t-il des propositions à voix orale?

6/ .....interrogations.....?

7/.....félicitations.....?

8/ .....critiques.....?

- Les CP peuvent-ils rappeler les décisions qui ont été prises.

- Lecture des décisions ( par le secrétaire).

“ Le conseil du .....est fermé!”

- Que pensez-vous du déroulement de ce conseil?

- Que pensez-vous du fonctionnement de la classe? ( seulement le 1er conseil du mois)

- Avez-vous des annonces pour le matériel?

- Avez-vous des annonces pour demander de l'aide?

## ANNEXE 2

je propose

j'interroge

je félicite

je critique

j'avertis

prend la parole	
écoute	
interrompt	
répète les propos d'un autre	
reformule les propos d'un autre	
donne son avis - avec un argument - sans argument	
pas prise de parole mais participation	
aucune participation	

rôle du président - donne la parole - fait respecter les règles	
---	--

décisions prises ( par vote)	
---------------------------------	--

**ANNEXE 5**

**FEUILLE D'ECOUTE**

**Les caractéristiques d'un débat**

1/ Quel est le sujet ou la question du débat?

.....  
.....

2/ Combien de personnes sont présentes? Quel rôle jouent elles dans le débat?

.....  
.....

3/ Comment se passent les échanges? ( les personnes parlent chacune leur tour, parlent en même temps, se coupent la parole...).

.....  
.....  
.....

4/ Les personnes présentes, donnent-elles leur avis sur le sujet ou la question du débat?

.....  
.....  
.....

5/ Donnent-elles des justifications, des arguments?

.....

.....  
6/ Sont-elles toutes du même opinion?

.....  
.....

7/ Donnent-elles les mêmes arguments pour justifier leur opinion?

.....  
.....